

MONNERVILLE Gaston (1897 - 1991)

• **Éléments biographiques :**

Né le 2 janvier 1897 à **Cayenne** (Guyane). Il est le fils de Saint-Yves Monnerville et Françoise Orville.

En 1912, boursier, il quitte la Guyane pour **Toulouse**. En 1918, il s'inscrit au barreau de Toulouse, puis de **Paris** en 1921 et devient avocat. En 1931, il contribue à faire acquitter les quatorze « insurgés de Cayenne », inculpés de troubles à l'ordre public pour avoir manifesté contre une fraude électorale en 1928. En 1932, il se présente aux élections législatives de Guyane. Il est élu député radical, puis est réélu en 1936. Il est élu maire de **Cayenne** en 1935. Il est sous-secrétaire d'État aux Colonies de juin 1937 à mars 1938 où il contribue à la suppression du bagne.

• **Carrière militaire et campagnes :**

Parlementaire, il demande à la déclaration de guerre de servir dans la Marine nationale, du fait de sa qualité de lieutenant de vaisseau de réserve. Il sert sur le cuirassé Provence et y subit notamment le bombardement des Britanniques à **Mers-El-Kébir**. Il est démobilisé le 16 juillet 1940. Obligé de s'installer en zone sud en raison de ses engagements passés et de sa couleur de peau, il reprend son activité d'avocat pour défendre des résistants et des Juifs devant les juridictions d'exception de **Vichy**. La méfiance des autorités pétainistes et ses contacts dès la fin 1940 avec le mouvement de résistance Combat le conduisent peu à peu à basculer dans la clandestinité sous les pseudonymes d'« Edmond Malibal » et de « Saint-Just ». Bien qu'invité à se rendre à **Londres**, il prend le maquis en Auvergne suite à l'invasion de la Zone Sud novembre 1942. L'augmentation des effectifs et l'intensification des combats entre résistants et occupants au cours de l'année 1943 le conduit à mettre en place à **Cheylade**

(Cantal) un « maquis hôpital » (destiné à recevoir les résistants blessés de la région) avec l'aide de son épouse Thérèse. Il y met aussi en place le premier tribunal militaire des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Capitaine rattaché à l'état-major des FFI d'Auvergne, il participe à l'action directe armée dans le Cantal, l'Aveyron et la Lozère du 5 juillet 1944 au 26 septembre 1944. En octobre 1944, il reçoit de Jacques Chaban-Delmas la mission de mettre au point la structure juridique de l'amalgame entre armée de libération et FFI. Démobilisé en novembre 1944, il reprend son engagement politique en étant élu de Guyane puis du Lot. Il est élu président du Conseil de la République de 1947 à 1958 puis président du Sénat de 1958 à 1968. Sa défense des libertés parlementaires le conduit à affronter violemment le général de Gaulle entre 1962 et 1969.

• **Décorations et citations :**

Médaille de la résistance
Rosette de la résistance
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre 1939-1940
– Marine de Guerre

L'esplanade Gaston-Monnerville à Paris a été inaugurée le 5 septembre 2006 par Bertrand Delanoë et le président du Sénat de 1998 à 2008, Christian Poncelet, à proximité du jardin du Luxembourg. Le lycée polyvalent de Cahors situé rue George-Sand porte son nom en rappel de ses études dans la région. Gaston Monnerville est choisi comme parrain de la 26^e promotion (2018-2019) des élèves administrateurs territoriaux de l'Institut national des études territoriales.

• **Sources :**

SHD Vincennes : SHD GR 16 P
426514 (dossier de résistance)

Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Les archives des Département et Régions d'Outre-mer et celles de Collectivités d'Outre-mer ont également été mobilisées. Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.
